

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École Charlemagne (heCh)

Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Comité des experts :

M^{me} Laurence PINSON, présidente
M. Cathal DE PAOR, M. Thomas DE SANTIS,
M. Guy DESEYN et M. Jean-Michel MUHIRE, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 3 et 4 décembre 2015 à la Haute École Charlemagne (heCh), pour évaluer le programme de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 26 membres du personnel, 11 étudiants, 3 anciens étudiants et 4 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du nouveau référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Charlemagne (heCh) a été créée en 1995 par décret, son siège social est situé à Liège. Elle a rassemblé trois établissements organisés par la Communauté française :

- Le Rivageois, Institut d'Enseignement supérieur pédagogique et économique, Liège ;
- L'ISI, Institut supérieur industriel de Huy-Gembloux-Verviers ;
- L'Institut d'Enseignement supérieur pédagogique, paramédical et économique, Huy et Verviers.

La heCh a comme pouvoir organisateur la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). 31 formations y sont organisées sur 7 implantations. Ces formations sont réparties au sein de 5 catégories : agronomique, économique, paramédical, pédagogique et technique.

En 2013-2014, 55% des étudiants se situent dans la catégorie pédagogique. Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif représente 15% des effectifs étudiants de cette catégorie. Il est dispensé sur le site des Rivageois. Par ailleurs, les étudiants de ce bachelier à l'heCh représentent 10% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier en FWB, toutes hautes écoles confondues⁴.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 3 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 4 p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le contexte spécifique de gouvernance de l'établissement traverse l'ensemble du rapport. En effet, depuis 2013, le comité de direction de la Haute École a été renouvelé de moitié suite à des départs successifs, et la direction de la catégorie pédagogique, renouvelée début 2015 a fait l'objet, au moins jusqu'à la visite du comité d'experts, d'un intérim. Ces situations tant relatives à la direction de la Haute École qu'à celle de la catégorie sont venues affecter la bonne organisation de la gouvernance. Dans un contexte de changement lié au décret Paysage, cette situation n'a pas facilité l'évolution des projets pédagogiques dans de bonnes conditions. Si elle perdure, elle risque de porter atteinte au projet d'évolution de la structure et à la réflexion sur les enjeux locaux et régionaux, ainsi que sur le positionnement stratégique et identitaire de la section.
- 2 Concernant la participation des parties prenantes à la gouvernance de la section, le comité des experts a pu constater que les étudiants sont peu au fait des instances de l'établissement au sein desquelles ils peuvent intervenir et/ou contribuer. Toutefois, ils sont représentés par des délégués de classe pour chaque année du bachelier, et ceux de première année sont particulièrement accompagnés par l'équipe de direction. Des réunions de délégués sont organisées par le service d'aide à la réussite avec la coordinatrice de la section pour aborder, notamment, les questions d'organisation interne. En revanche, les professionnels et les anciens étudiants ne sont pas impliqués de façon structurée. Ils le sont uniquement à l'occasion des activités pour lesquelles ils sont mobilisés, comme par exemple les stages.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 3 Le comité des experts a remarqué une évolution dans la perception de la démarche qualité au niveau institutionnel, précédemment ressentie comme un instrument émanant uniquement de la direction. Aujourd'hui, cette démarche s'inscrit dans une acception plus participative et thématique. Ainsi, elle est davantage liée aux besoins du terrain. Il reste maintenant à la direction de l'établissement à poursuivre la démarche en ce sens, la qualité faisant partie intégrante d'un processus de gouvernance et de décision.
- 4 Par ailleurs, l'articulation entre la démarche qualité du niveau institutionnel et celle de la section est réelle, et relevée comme telle par le comité des experts, dans le cadre du travail de l'autoévaluation.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 5 La question des débouchés et de l'insertion des étudiants est peu évoquée par la section. Or, c'est un outil de pilotage important pour une formation à vocation professionnelle. Dans cette optique, il serait intéressant de travailler sur des enquêtes d'insertion à 6 - 12 mois après l'obtention du diplôme et de favoriser la constitution d'un réseau d'anciens étudiants.

[Information et communication interne]

- 6 La communication interne à destination des étudiants est fortement favorisée par la disponibilité de l'équipe enseignante. Les enseignants utilisent également Facebook pour déposer des cours, les étudiants ayant constitué des groupes privés pour échanger. D'autant qu'au sein de l'établissement, la plateforme

informatique (Moodle) qui rassemble toutes les informations, est en voie d'abandon, au profit d'une nouvelle plateforme. La période de transition entre les deux plateformes informatiques entraîne des difficultés de communication de l'information, tant sur le plan administratif que pédagogique. Les étudiants de 3^e année sont particulièrement défavorisés sur cet aspect.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à la stabilisation de la gouvernance de la section.
- 2 Favoriser la participation étudiante dans les différentes instances de gouvernance.
- 3 Veiller à la bonne concertation entre délégués des trois années.
- 4 Impliquer davantage les professionnels et mieux associer les anciens étudiants.
- 5 Poursuivre et pérenniser la démarche d'évaluation interne au sein de la section.
- 6 Mettre en place des outils de suivi de l'insertion professionnelle, comme des enquêtes, six mois après obtention du diplôme.
- 7 Mettre en place des formations à l'utilisation de la nouvelle plateforme pour les personnels enseignant et administratif.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 L'équipe pédagogique a fortement travaillé sur l'application du décret Paysage et la réflexion a été collective. Cependant, cette réflexion conduite, pour les enseignants, dans l'urgence a été organisée bloc après bloc, ce qui nuit à une réflexion d'ensemble sur les trois années et par conséquent aux règles de progression dans les contenus de formation.

Ainsi, le comité recommande de relancer une réflexion globale sur le programme pour travailler sur la cohérence, le positionnement et la progression entre les différents cours. Cette réflexion doit aussi avoir pour objet de construire une vision identitaire plus forte de la section : Quelle distinction avec les autres sections ? Quel adossement aux spécificités énoncées dans le DAE ? Etc. Il s'agit bien, à travers ces réflexions, de passer d'une commande administrative à un projet éducatif, pédagogique et stratégique.

Droit de réponse de l'établissement

- 2 La vie collective et pédagogique est très présente dans la section. Elle est ancienne et bien ancrée dans les pratiques. La coordination pédagogique est un point fort de ce programme, elle est d'ailleurs passée à plus d'un 7/10^e temps. Toutefois, l'instabilité de la situation au niveau de l'équipe de direction pourrait avoir des conséquences sur la légitimité des projets portés au niveau de la section. Le comité des experts encourage l'établissement à veiller tout particulièrement à cette situation.
- 3 Le lien avec les professionnels est très présent. Ainsi en 1^{re} année, des rencontres sont organisées. Des maîtres de stage y sont invités pour expliciter leurs pratiques et leur secteur d'activité. En 3^e année, un séminaire est proposé aux étudiants et des professionnels y sont également conviés. Toutefois leur avis sur la formation, au-delà des stages, n'est pas systématiquement recueilli. L'instauration de temps de réflexion partagés entre des professionnels et l'équipe enseignante serait profitable afin d'améliorer les contenus d'enseignement, la connaissance réciproque du métier des uns et des autres, et la réflexion sur l'employabilité des futurs diplômés, et ce, dans un contexte concurrentiel.
- 4 Le bachelier relève d'un niveau 6 du cadre européen des certifications. Ce niveau requiert le développement de la dimension recherche et le lien entre celle-ci et l'enseignement, tant en interne (pour les enseignants et étudiants) qu'avec des partenaires externes (en termes de collaborations). Cette dimension est peu présente dans le programme. Le comité des experts incite l'équipe pédagogique à la prendre en compte de façon plus conséquente, par exemple dans le cadre du TFE.
- 5 L'évaluation des enseignements n'est pas systématique. Au niveau de l'école, il existe une volonté, à travers la démarche qualité, de systématiser l'évaluation des enseignements et par conséquent de procéder à leur amélioration continue. Au sein de la section, la démarche est le fait de quelques enseignants. Le comité des experts invite l'équipe enseignante à s'inscrire dans une démarche collective.

[Information et communication externe]

- 6 Il existe des initiatives de communication pour toucher les publics externes (salons, etc.)

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre la réflexion sur le contenu de la formation dans une logique de progressivité des étudiants sur les trois années.
- 2 Prendre en compte la dimension recherche.
- 3 Installer un lien plus institutionnel avec le monde professionnel.
- 4 Développer une communication spécifique envers le public des professionnels.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Globalement, le comité des experts constate que les acquis d'apprentissage sont formalisés, mais il constate aussi qu'ils ne sont pas toujours disponibles et explicités aux étudiants, notamment à travers les fiches de cours, les critères et les moyens d'évaluation. Le comité des experts invite les enseignants à s'assurer de la disponibilité de ces acquis et de veiller à ce que les informations afférentes soient correctement communiquées et comprises en début de chaque cours.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 L'organisation des stages a été réfléchi et structurée en termes d'encadrement, de suivi pédagogique et de progression pour tenir compte des différents types de milieu d'accueil. Les étudiants doivent au moins une fois travailler avec des enfants, des adultes, dans le secteur du handicap et dans le secteur des problématiques psychologiques et sociales. Le point spécifique relevé par le comité des experts concerne le positionnement des stages au sein du cursus. En effet, certains enseignements seraient utiles lors de la réalisation des différents stages, or ils sont dispensés après ceux-ci. A titre d'illustration, le cours de déontologie est situé en 3^e année alors que les étudiants en auraient besoin dès le stage de 1^{re} année, de même que les cours de secourisme. En lien avec ce qui a été évoqué au critère précédent, l'équipe enseignante aurait intérêt à engager une réflexion pour une plus grande cohérence entre stages et programme d'enseignement (ou vice-versa), afin que les apports des cours puissent mieux nourrir les stages (principe de l'alternance).

L'information sur les lieux de stage existe et des moments de rencontre avec les maîtres de stage sont organisés. Les professionnels montrent d'ailleurs leur satisfaction sur le suivi réalisé par les enseignants lors des stages, qui est un point fort de la formation. Toutefois, le comité interpelle la section sur l'accompagnement bilatéral qui est parfois dispensé auprès des étudiants lors de ces visites, et qui reflète une dimension psychologique. Le comité des experts s'interroge sur cette orientation de la formation.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Par ailleurs, il est à noter que les projets d'animation dispensés lors des stages sont parfois déconnectés du lieu de stage. Cela engendre des difficultés d'organisation pour certaines institutions accueillantes, comme celle de pérenniser les projets lorsque l'étudiant a terminé son stage.

- 3 L'équipe enseignante est en réflexion sur la pratique du TFE. Dans cette perspective, le comité des experts invite l'équipe enseignante à porter une attention particulière à la clarification des attentes en matière de TFE, et à introduire un lecteur externe du monde professionnel dans la composition du jury de TFE.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 4 Au regard de l'agencement global du programme, il a été constaté, pour certains cours, des redondances sur les différentes années. Cela suppose de revisiter la cohérence d'ensemble du programme, pour s'assurer que les cours soient correctement positionnés dans les blocs les plus adéquats en vue de la

progression des apprentissages. Le comité des experts s'est à ce titre interrogé sur les liens entre ces répétitions et l'absentéisme en troisième année.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 5 Le travail sur les critères d'évaluation par année est à poursuivre.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à ce que les acquis d'apprentissage soient disponibles et communiqués au début des cours.
- 2 Revisiter l'articulation entre cours et stages et leur positionnement sur les trois années.
- 3 Finaliser la réflexion sur le TFE pour une plus grande compréhension de sa finalité par les étudiants.
- 4 Développer une communication spécifique envers le public des professionnels.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 L'investissement de l'équipe pédagogique et du personnel administratif, ainsi que leur grande proximité dans l'accompagnement des étudiants, sont à saluer.
- 2 Les personnels disposent des outils et de l'information pour se former à l'extérieur. Mais nombreux sont ceux qui soulignent le manque de temps pour bénéficier de ces formations. En revanche, les enseignants sont nombreux à participer aux travaux et réunions du réseau Form'educ, facilitant ainsi les échanges de bonnes pratiques et bénéficiant par là-même d'une forme de formation continue.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 3 Les locaux sont de qualité hétérogène et certains espaces sont totalement inadaptés à l'accueil de public. Les personnels ouvriers, au nombre de 15, font au mieux pour que les étudiants disposent de bonnes conditions de travail, mais ils ne peuvent pallier à la vétusté de certains locaux. Par ailleurs, il existe seulement trois salles informatiques pour tous les étudiants du site. Le wifi n'est pas accessible partout. La cafétéria comporte 300 places pour 2 000 étudiants, ce qui est relativement petit. Le comité des experts invite fortement le pouvoir organisateur à se saisir de cette question pour assurer aux étudiants des conditions de travail de qualité.
- 4 Les étudiants disposent d'une bibliothèque, mais peu s'y rendent, ou alors pour consulter les anciens TFE. Dans ce cadre, il serait intéressant que la bibliothèque soit suffisamment fournie et axée sur l'enseignement et la recherche, pour renforcer la participation des étudiants dans le programme et dans l'approfondissement de leurs connaissances.
- 5 La plateforme TIC est en cours de remplacement. De ce fait, elle n'est plus véritablement utilisée par les enseignants, dans l'attente du nouveau système, Pénélope. Sa mise en place nécessitera une formation tant auprès des enseignants que des étudiants, pour être efficiente le plus rapidement possible.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 6 Dans le cadre de la mise en place du décret Paysage, il y a une obligation de garantir un enseignement de proximité. Ainsi, la haute école développe une politique d'accompagnement de proximité des étudiants, avec des groupes-classes qui ne vont pas au-delà de 30 étudiants. C'est un choix fort qui se traduit d'ailleurs en matière budgétaire, puisque 94% de la dotation budgétaire est constituée de la masse salariale.
- 7 Au niveau de l'accompagnement des étudiants, le service d'aide à la réussite était initialement prévu pour les 1^{res} années et les primo-arrivants. Mais, au fil du temps, l'établissement s'est rendu compte qu'il fallait aussi prendre en charge des étudiants en difficulté dans les autres années. Il a donc été décidé que les étudiants ayant échoué 2 ou 3 fois puissent être suivis, notamment en termes d'orientation et de remédiation. Les étudiants de la section ont une bonne connaissance des services transversaux : service d'aide à la réussite, service social et possibilités de mobilité. Ainsi, à titre d'illustration, en 2013-2014, 25%

des étudiants de la section est venu au service social pour des informations sur le logement, des demandes d'aides financières, etc.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 8 Peu de données sont disponibles, et notamment en ce qui concerne l'insertion des étudiants – comme cela a été évoqué précédemment.

RECOMMANDATIONS

- 1 Résoudre rapidement les conditions d'accueil des étudiants, et en priorité la qualité des locaux.
- 2 Développer la bibliothèque comme ressource intégrale, bien fournie, et axée sur l'enseignement et la recherche, pour renforcer la participation des étudiants dans le programme et dans l'approfondissement de leurs connaissances.
- 3 Développer les données de pilotage du programme en vue de favoriser son évolution.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

[Analyse SWOT]

[Plan d'action et suivi]

- 1 Le comité des experts salue le travail accompli par la section à l'occasion de l'autoévaluation. La commission d'évaluation a travaillé par public : ainsi, les enseignants et les étudiants ont été sollicités par questionnaires. Le rapport suit bien la structuration en description – évaluation – action. Il reflète la réalité du programme et met en évidence les points forts et faibles.
- 2 L'analyse SWOT est très focalisée sur la problématique interne et porte peu d'éléments sur l'appréhension des dimensions externes, à savoir les opportunités et les risques.
- 3 Le plan d'action est quelque peu dissocié des constats identifiés dans le rapport, mais il n'a sans doute pu être suffisamment travaillé au regard de la situation relative à la direction de la section. Dans ce cadre, les résultats de l'évaluation doivent pouvoir servir d'appui à la section pour reprendre ce travail.

Les actions identifiées devront alors être priorisées, les échéances précisées, et la répartition des tâches et des responsabilités éclaircie.

RECOMMANDATIONS

- 1 Introduire dans l'analyse SWOT le contexte extérieur.
- 2 Réviser le plan d'action dans une optique de priorisation et d'identification des responsabilités.

CONCLUSION

Le bachelier « Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » au sein de la Haute École Charlemagne (heCh) est relevé par le comité des experts comme un cursus de qualité. Il répond aux exigences du cadre de référence européen (niveau 6), à l'exception du volet recherche qui mériterait d'être approfondi.

De nombreux points forts ont été relevés dans ce rapport, comme la mobilisation de l'équipe enseignante et administrative pour un accompagnement de proximité des étudiants, ou bien l'organisation et le suivi des stages.

Le comité des experts note principalement la nécessité pour les équipes de reposer la question de la progressivité de la formation au cours des trois années et la bonne articulation entre les acquis d'apprentissage des stages et des enseignements.

Il attire fortement l'attention du pouvoir organisateur sur la question des locaux et des infrastructures qui sont mis à disposition des étudiants, et qui ne sont pas de qualité.

Plus largement, le comité des experts encourage l'équipe de direction à poursuivre les démarches engagées sur les perspectives offertes par la mise en place du pôle Liège-Luxembourg et les possibilités de partenariats de formation.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Équipe enseignante et administrative très mobilisée⇒ Réflexion collective très présente sur les questions de pédagogie⇒ Grande disponibilité des enseignants dans l'accompagnement des étudiants⇒ Organisation et suivi très structurés des stages⇒ Services transversaux d'accompagnement connus des étudiants	<ul style="list-style-type: none">⇒ La relative fragilité au niveau de la gouvernance de la section⇒ L'articulation entre les trois années dans une logique de progressivité⇒ Le positionnement des stages par rapport aux cours et inversement⇒ Les ressources informatiques : salles à disposition des étudiants et plateforme TIC⇒ Les locaux⇒ La formalisation du plan d'action

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Perspectives de décroisement avec la mise en place des pôles⇒ Perspectives de partenariats nouveaux de formation	<ul style="list-style-type: none">⇒ Une offre conséquente de formation dans la région pour ce bachelier, nécessitant, au sein de la heCh, de poser la réflexion de son identité

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none">1 Veiller à la stabilisation de la gouvernance de la section.2 Poursuivre la réflexion sur le contenu de la formation, dans une logique de progressivité des étudiants sur les trois années.3 Revisiter l'articulation entre cours et stages.4 Finaliser la réflexion sur le TFE pour une plus grande compréhension de sa finalité par les étudiants.5 Prendre en compte la dimension recherche.6 Installer un lien plus institutionnel avec le monde professionnel et développer la communication vers ce public.7 Résoudre rapidement les questions de qualité d'accueil des locaux.8 Réviser le plan d'action dans une optique de priorisation et d'identification des responsabilités.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La cellule qualité s'interroge sur deux extraits du rapport des experts :

« ... Ainsi, le comité recommande de relancer une réflexion globale sur le programme pour travailler sur la cohérence, le positionnement et la progression entre les différents cours... »
 « ...Cela suppose de revisiter la cohérence d'ensemble du programme, pour s'assurer que les cours soient correctement positionnés dans les blocs les plus adéquats en vue de la progression des apprentissages... »


Nous sommes, bien évidemment, d'accord avec le fond de la remarque du comité d'experts. Toutefois, nous ne pouvons que souligner que, malgré notre attention et notre réel souci d'améliorer toujours la cohérence du cursus, le Décret Paysage, avec la possibilité actuelle qu'il donne aux étudiants de progresser « à leur rythme » (?) dans la formation, rend tout le travail sur la cohérence de la formation plus ou moins inutile et banal. En effet, pourquoi réfléchir à un programme « cohérent au point de vue de la progression entre les différents cours », pourquoi « s'assurer que les cours soient correctement positionnés dans les blocs les plus adéquats » si par ailleurs les étudiants peuvent choisir d'avancer en bloc 2 (voire en bloc 3, si les pré-requis déterminés pour le bloc 2 ne leur permettent pas d'accéder à un programme annuel de 60 crédits) en ayant réussi 45 crédits sur les 60 exigés en bloc 1 ? Cette absurdité ne fait que se renforcer lorsque les étudiants accèdent aux blocs 2 et 3... dans lesquels l'étudiant va chercher, à son rythme, les UE qu'il choisira...

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
7	3	2	Concernant la phrase : <i>Toutefois, le comité interpelle la section sur l'accompagnement bilatéral qui est parfois dispensé auprès des étudiants lors de ces visites, et qui reflète une dimension psychologique. Le comité des experts s'interroge sur cette orientation de la formation.</i> La cellule « qualité » de la section souhaiterait obtenir des précisions concernant le sens de cet extrait. Que signifie « un accompagnement de stage bilatéral qui reflète une dimension psychologique » ?

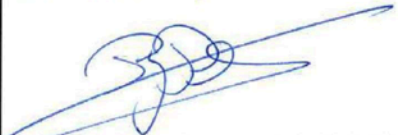
Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

SUTERA GIOVANNI
 Directeur-président



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

PLUNIER Pierre-Joëles
 Coordonnateur qualité



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.